



GROUPE HOSPITALIER
Sophia Antipolis - Vallée du Var
Centre Hospitalier Antibes Juan-les-Pins

FORMATION ACTUALISATION DES COMPETENCES AIDE SOIGNANT.ES

CONTEXTE

L'arrêté du 20 juin 2021 relatif à la formation aide-soignante modifie les compétences des aides-soignants. Le Diplôme d'état d'aide-soignant est ainsi enregistré au niveau 4 du cadre national des certifications professionnelles.

L'arrêté du 26 février 2025 relatif à la formation d'actualisation des compétences des aides-soignants diplômés avant la réingénierie du diplôme d'Etat de 2021 qui fixe les modalités de réalisation de la formation pour les soins autorisés et dans les limites des compétences de la profession.

OBJECTIFS

Mettre à jour les compétences théoriques et pratiques relatives aux compétences aides-soignantes

Se positionner en regard du rôle attendu au sein d'une équipe pluri professionnelle

COMPETENCES ATTENDUES : Ajustement des compétences suivantes en regard du nouveau référentiel de compétences :

Module A : Rechercher et analyser les informations permettant d'identifier l'état général de la personne, d'adapter ses activités en fonction de son âge et de son milieu de prise en soins

Objectifs :

1. Mesurer les paramètres permettant d'apprécier l'état de santé de la personne
2. Relever et analyser les données issues de ces mesures par rapport à des normes
3. Alerter en cas d'écart observé et tracer la donnée avec exactitude

Module B : Mettre en œuvre les nouveaux soins autorisés en situation aigüe, évaluer et réajuster

1. Mettre en œuvre les soins personnalisés en situation aigue en collaboration avec l'infirmier et en lien avec l'équipe pluri professionnelle à partir de l'évaluation de la situation
2. Evaluer la qualité du soin réalisé
3. Identifier les éléments à réajuster
4. Réajuster son intervention

Module C : Identifier et analyser les différentes situations à risque lors de l'accompagnement de la personne et les actions de prévention adéquates

1. Identifier les signes pouvant évoquer des fragilités potentielles ou des vulnérabilités dans les différents domaines de la vie quotidienne et transmettre les informations nécessaires dans le cadre d'une collaboration pluri professionnelle
2. Repérer les situations à risque, en particulier la maltraitance, pour la personne, pour les intervenants ou pour les proches aidants et alerter
3. Proposer des mesures de prévention dans le champ d'intervention et dans le cadre d'une collaboration pluri professionnelle
4. Evaluer les mesures mises en œuvre le cas échéant

Les modules A et B se réalisent ensemble sur deux jours d'affilés.

Le module C est réalisé à distance et il peut être réalisé avant ou après les modules A + B.

Personnes concernées

Pré requis :

Être titulaire du diplôme d'état d'aide-soignant antérieur à l'entrée en vigueur de l'arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation aide-soignante

Frais de participation 455€

Accès par le service social pour les participants porteurs de handicap physique. Nous demander.

Nombre de participants par session : 12 maximum



ACTION DE FORMATION

FORMATION Actualisation compétences AS	Version 3	Octobre 2026	Page 1
---	-----------	--------------	--------



CONTENU DE LA FORMATION à l'institut

Module A : Rechercher et analyser les informations permettant d'identifier l'état général de la personne, d'adapter ses activités en fonction de son âge et de son milieu de prise en soins

- Rappels anatomie/physiologie en lien avec les paramètres cités dans le référentiel de 2021
- Mesure qualitative et quantitative des paramètres permettant d'apprécier l'état de santé de la personne
- Identification d'une donnée anormale ou d'un risque
- Alerte et mise en œuvre d'actions dans la limite du champ de compétences de l'aide-soignant
- Traçabilité des données avec exactitude

Critères d'évaluation : Conformité des modalités de recueil des données ; Pertinence de l'analyse des informations recueillies, de l'identification des risques et du caractère potentiellement urgent ; Pertinence des actions et transmissions réalisées

Module B : Mettre en œuvre les nouveaux soins autorisés en situation aiguë, évaluer et réajuster

- Réalisation de soins acquis lors de la réingénierie du diplôme d'état d'aide-soignant de 2021

Critères d'évaluation : Conformité des modalités de réalisation des soins aux règles de bonnes pratiques ; Analyse de la qualité du soin réalisé

Module C : Identifier et analyser les différentes situations à risque lors de l'accompagnement de la personne et les actions de prévention adéquates

- Etudes de situations

Critères d'évaluation : Pertinence de l'analyse des signes de fragilités ou vulnérabilités ; Repérage des situations à risque ; Pertinence des mesures de prévention proposées

CONTENU DE LA FORMATION clinique sur le terrain

Réalisation des actes techniques sur le terrain avec encadrement d'un infirmier ou d'un pair formé.

Lieu de la formation Institut de Formation Aide-Soignant du Centre Hospitalier d'Antibes Juan Les Pins

Durée 3 jours, soit 21 heures en présentiel et 1 heure sur le terrain

Responsable pédagogique : Mme Santini Pebeyre Isabelle

Formateurs permanents de l'IFAS : Mme Palaysi Patricia, Mme Santini Pebeyre Isabelle

Intervenants professionnels : infirmiers, cadres de santé

Méthodes pédagogiques

Pédagogie active, travaux dirigés, travaux de groupe, ateliers pratiques, analyse de situations...

Evaluation

Pré test en début de formation afin de mesurer les acquis (à J1 pour les modules A et B et à J3 pour le module C)

Evaluation des acquisitions : pratique simulée, études de situations, ateliers d'apprentissage du geste, questionnaire écrit d'évaluation en fin de J2 et de J3.

Réalisation d'actes sur le terrain professionnel : mesure de la saturation en oxygène, mesure de la glycémie, réalisation d'ECBU.

Une attestation d'acquisition des compétences est délivrée si les évaluations aux 3 modules sont validés. En cas d'absence de validation, une attestation de suivi de formation sera délivrée.

Questionnaire de satisfaction à renseigner en fin de formation

Renseignements et inscriptions : Tél : 04 97 24 75 11

Mail : secretariat.ifas@ch-antibes.fr

Retrouvez nous sur www.ch-antibes.fr

FORMATION Actualisation compétences AS	Version 3	Octobre 2026	Page 2
---	-----------	--------------	--------